



AVANTAGES

- Insecticide à base PERMETHRINE (ISO) et D-TRANS-TETRAMETHRINE
- Il engourdit et tue avec une efficacité maximum.
- Absence d'odeur désagréable, produit stable.
- La portée de l'aérosol est de 4 à 6 mètres et se vide en 20 secondes.



02106992

DOMAINE D'APPLICATION

TUE FRELONS s'utilise exclusivement en extérieur, pour la destruction des nids de guêpes, frelons et toutes espèces dangereuses pour l'homme.

Réserve aux professionnels, l'aérosol est monté avec diffuseur gros débit (porté 6 mètres), qui forme un brouillard insecticide, paralysant, asphyxiant et mortel pour les insectes dans le champ d'action. Convient également pour détruire les mouches, moucherons, fourmis et autres insectes parasites.

Idéal pour les pompiers, les services municipaux, les écoles, les particuliers, les agriculteurs, les centres de loisirs, campings, clubs sportifs...

MODE D'EMPLOI

Ne pas utiliser à l'intérieur de l'habitat du fait de la puissance du jet.

Bien agiter avant emploi.

Le traitement doit être effectué de préférence tôt le matin ou en soirée.

Ne pas pulvériser face au vent.

Repérer le nid et l'approcher prudemment en se tenant à 3 mètres de distance (5 m maxi).

Tirer en visant le nid et en maintenant le boîtier droit et immobile, pour que le cercle formé par le jet entoure parfaitement la cible.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Pendant l'utilisation, le port de gants et de lunettes ainsi qu'une tenue appropriée est conseillée.

Protéger les animaux à sang froid (poissons, serpents...).



EMBALLAGES

Fût 200 l

réf.2591u2

x1

Aérosol 1000 / 750 ml

réf.4591A6

x12

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.